**Règlements du concours**

Mise en contexte

Le Gouvernement de la République du Niger en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ainsi que d’autres partenaires au développement, organisent **au mois de novembre , le lancement officiel du YouthConnek Niger (YCN) : autonomisation des jeunes**

En plus de lancer un appel à candidatures pour la sélection des jeunes participants au forum, ils lancent aussi un **Concours d’idées d’entreprises pour la créativité et la connectivité pour l’impact**.

Un formulaire (cf annexe) à remplir pour participer au concours est téléchargeable et permet de détailler l’idée d’entreprise et donne un aperçu du plan d’affaire.

Sur la base de ces formulaires, le jury va déterminer les 10 meilleurs projets à auditionner. A la suite des auditions, le jury devra proposer à l’organisation du comité national 10 projets (3n grands prix et 7 prix d’encouragement).

**Les 10 meilleurs projets** recevront un prix et un accompagnement technique – sous la forme d’un mentorat et/ou d’une incubation d’entreprises – jusqu’à la mise en œuvre effective du projet.

Le principal résultat attendu de cet accompagnement est **la rédaction d’un plan d’affaires réaliste** pour la mise en œuvre du projet ou le développement du projet. Il aura lieu sur une période de 6 mois.

Évaluation des dossiers

Les dossiers de candidature seront évalués par un jury formé de partenaires d’organisation et de professionnels de l’entreprenariat. Les décisions du jury sont sans appel.

Les récipiendaires des bourses seront dévoilés lors de la cérémonie de clôture. Les critères d’évaluation des projets sont les suivants :

* Potentiel commercial (20%)
* Réalisme et faisabilité selon le contexte de la région (25%)
* Capacité de création d’emplois verts (25%)
* Qualité de rédaction (10%)
* Engagement de l’entrepreneur (10%)
* Adéquation profil / projet (10%)

**NB :** *les critères « Réalisme et faisabilité selon le contexte de leur région» et « Adéquation profil / projet » ne seront pris en compte que pour l’audition des 10 meilleurs projets présélectionnés.*

Le **potentiel commercial** comprend notamment l’identification claire d’un besoin à combler, l’identification claire d’un marché raisonnablement grand, la démonstration que les produits ou

services répondent bien au besoin identifié ainsi que la démonstration que le promoteur se démarque des concurrents potentiels.

Le **réalisme et la faisabilité** impliquent notamment la capacité d’approvisionnement en matières

premières, la capacité de production nécessaire pour distribuer les produits et services, la

disponibilité de la technologie requise et une bonne capacité de mise en marché. Cette section touche aussi les compétences des promoteurs pour la réalisation du projet. Ont-ils l’expertise ? Ont-ils des associés, des collaborateurs, ou des employés spécialisés ? Finalement, ce critère inclut les aspects financiers : compréhension des coûts de démarrage, accessibilité au financement, etc.

La **capacité de création d’emplois** analyse le nombre d’emplois potentiels engendré par le projet et mesure les répercussions positives de celui-ci sur l’environnement. L’entreprise offre combien de poste? Y a-t-il une diversification des postes offerts (gérant, secrétaire, etc.)? Quelles sont les transformations positives à court terme et à long terme sur l’environnement?

La **qualité de la rédaction** traduit la clarté des idées exprimées, la qualité de la synthèse et de la vulgarisation. Elle se repose sur les éléments esthétiques qui peuvent apparaître dans un dossier (images, typo ou autre).

L’**engagement de l’entrepreneur** se traduit dans un premier temps par la motivation, le parcours, les obstacles surmontés par l’entrepreneur dans le cadre de son projet. L’engagement de l’entrepreneur s’évalue dans un second temps par l’apport personnel (en nature/financier) de l’entrepreneur au coût total du projet.

**L’adéquation profil / projet** permet d’évaluer le potentiel de gestion du projet du promoteur en fonction de son expérience professionnel, ses compétences et sa formation.

Prix à gagner

1er Prix : 3 000 000

2ème prix : 2 000 000

3me prix : 1 000 000

Prix d’encouragement : 500 000

Recevront également en plus des prix, un accompagnement technique – sous la forme d’un mentorat et/ou d’une incubation d’entreprises – jusqu’à la mise en œuvre effective du projet.

Confidentialité

Le Gouvernement du Niger, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les autres organisateurs du forum s’engagent à respecter la confidentialité de tous les projets d’entreprises qui seront soumis dans le cadre de ce Concours. Ceux-ci se réservent toutefois le droit d’utiliser les noms des récipiendaires ainsi que les noms et de brèves descriptions des projets méritants lors de la remise des prix du Concours et pour ses activités générales de promotion.